

Instructions de montage et d'utilisation Plaque de sol Safe-Gard

Art. Nr. 4025 / Version 1.3



Exigences pour l'utilisateur:

- Les présentes Instructions de montage et d'utilisation doivent être remises au surveillant et aux employés concernés.
- Lire attentivement les instructions avant utilisation et les conserver à portée de main.
- Toutes les personnes travaillant avec le produit doivent bien connaître le contenu des présentes Instructions de montage et d'utilisation et des consignes de sécurité qu'elles contiennent.
- Le produit ne doit pas être transmis à d'autres utilisateurs sans les Instructions de montage et d'utilisation.



Comparer le numéro de version (voir en-tête) des présentes Instructions de montage et d'utilisation avec la version disponible sur notre site Internet. Seule la version la plus récente doit être utilisée.
www.mbt.swiss/970

Domaine d'utilisation:

La plaque de sol Safe-Gard sert d'appui pour les montants de barrières Safe-Gard. Elle peut être simplement vissée sur le support.

Avertissements:



Lunettes de protection obligatoires



Serre-tête antibruit obligatoire



Gants de protection obligatoires



Harnais de sécurité obligatoire



Danger de trébuchement



Danger de chute avec dénivellation

Caractéristiques techniques:

- Distance : max. 2.40 m

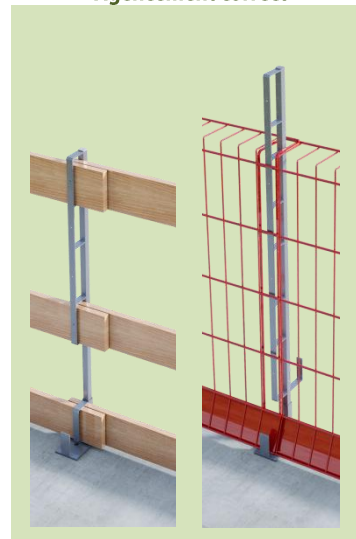
Important:

- Le chef de chantier (généralement le contremaître) doit donner son accord à l'utilisation du produit avant la mise en service.
- Une protection latérale doit être installée conformément à l'ordonnance sur les travaux de construction dès 2,0 m de hauteur de chute (OTConst).

Agencement:

La plaque de fond doit être disposée de façon à ce que la protection latérale passe entre le tube où sont emboîtés les montants et la plaque de butée.

Agencement correct



Agencement incorrect



Consignes de sécurité générales:

- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués selon les consignes des Instructions de montage et d'utilisation, le cas échéant, selon la check-list.
- Le montage et le démontage du produit doivent uniquement être effectués par des ouvriers qualifiés.
- Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Les éléments de construction endommagés ne doivent pas être utilisés.
- Le produit ne peut être mis en œuvre que dans les conditions d'utilisation définies et conformément à l'usage prévu.
- Suite à un dommage ou un choc ou si la présence de pièces tordues a été constatée, il est possible de continuer à utiliser le produit uniquement si un spécialiste l'a vérifié et a donné son accord.
- Seules des pièces d'origine MBT doivent être utilisées.
- Le produit ou le système complet ne peut être ni modifié ni complété.
- Les travaux doivent être adaptés aux conditions météorologiques (risque de glissade par exemple). Dans des conditions météorologiques extrêmes, il convient de prendre des mesures préventives pour sécuriser l'appareil et les environs et pour protéger les ouvriers.
- En cas d'utilisation du produit dans d'autres pays que la Suisse, la réglementation locale doit être respectée.
- Contactez le fabricant si une utilisation standard n'est pas possible.

Procédure de mise en place et de montage:

Important:

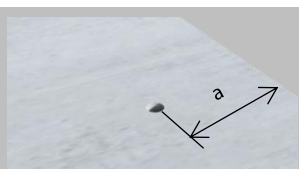
- Si la personne chargée de la mise en place et du montage travaille à une hauteur de plus de 2,0 m au dessus d'un bord de chute ouvert, elle doit être sécurisée au moyen d'un équipement de protection individuelle contre les chutes.
- Aucune personne ne participant pas directement à l'opération ne doit se trouver dans la zone de montage pendant la mise en place et le déplacement. Le non-respect des instructions entraîne un risque d'accident.
- Si le produit n'est pas monté et sécurisé conformément aux Instructions de montage et d'utilisation, l'accès à la zone dangereuse doit être interdit et signalé par un panneau d'interdiction «Accès interdit».
- Le produit ne peut être utilisé qu'à au moins 80% de la résistance à la compression du béton de 30 N/mm².

Plaque de fond Safe-Gard avec vis à bois

Important:

- Cote minimum de la vis : Ø12 x 100 mm
- Le diamètre de la cheville est de Ø14 mm

Percer un trou de Ø14 x 100 mm dans le béton.
Distance de bordure minimum
a :
135 mm



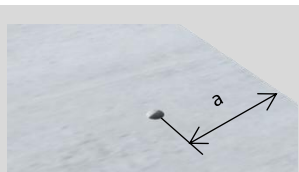
Introduire la cheville et fixer la plaque de fond Safe-Gard avec la vis à bois Ø12 x 100 mm.



Installer une protection latérale selon l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) et la fiche thématique SUVA n° 33017.

Plaque de fond Safe-Gard avec vis DW et cheville à frapper

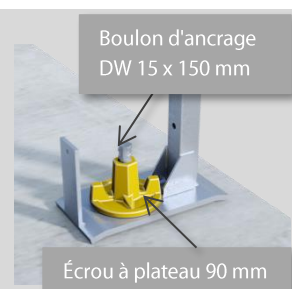
Percer un trou de Ø22 x 95 mm dans le béton.
Distance de bordure minimum
a :
135 mm



Introduire la cheville à frapper, art. 5608, et l'ancrer dans le trou avec un tamponnoir et un marteau.



Visser le boulon d'ancrage DW 15 x 150 mm dans la cheville à frapper jusqu'en butée et serrer la plaque de fond Safe Gard avec l'écrou à plateau avec max. Ø 90 mm.



Installer une protection latérale en veillant à ce que la distance latérale entre chaque plaque de fond ne dépasse pas 2,40 m et puisse être réduite de 10 cm.

Déplacement:

- Le démontage s'effectue dans l'ordre inverse de la procédure de montage.
- Montage au nouvel emplacement selon la procédure de montage.

Démontage:

- Le démontage s'effectue dans l'ordre inverse de la procédure de montage.

Exigences de protection latérale:

Les exigences en matière de protection latérale selon l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) et la fiche thématique SUVA n° 33017 doivent être respectées.

Important:

- La protection latérale est destinée uniquement à la protection individuelle. Il est interdit d'y déposer des charges. Il est interdit d'escalader le garde-corps de protection latérale.

Transport / Stockage:

- Le produit doit être stocké de façon à exclure tout endommagement.
- Nous recommandons de protéger le produit contre les intempéries.
- Lors du transport, le produit doit être sécurisé de façon à éviter tout endommagement causé par un glissement, un choc, une chute, etc.

Entretien:

Seules des pièces d'origine MBT doivent être utilisées. Les éléments endommagés ne doivent pas être utilisés et doivent être remplacés.

Vérification et documentation:

Avant de le mettre en place sur le lieu d'utilisation ou de le mettre en service, vérifier par contrôle visuel que le produit est en parfait état. Il faut impérativement veiller au bon fonctionnement des composants. Les pièces suivantes doivent être vérifiées avant chaque montage :

- Pièces métalliques :
présence de déformations, pincements et fissures.






Contrôle quotidien

Le produit doit être contrôlé par un spécialiste avant toute utilisation. Les points suivants doivent être impérativement vérifiés :

- Déformations, pincements et fissures.

En cas de doute sur la sécurité du produit, il faut immédiatement arrêter de l'utiliser.

Assortiment de produits:

Désignation	Article	Photo
Montant de barrière 1.06 m (Instructions de montage et d'utilisation Montant de barrière n° doc. B05005)	1120	
Montant de barrière 1.06 m avec support de plinthe mobile (Instructions de montage et d'utilisation Montant de barrière n° doc. B05005)	1121	
Montant de barrière Safe-Gard 1.30 m (Instructions de montage et d'utilisation Système Safe-Gard, n° doc. B05001)	4020	
Montant de barrière 1.50 m (Instructions de montage et d'utilisation Montant de barrière n° doc. B05005)	1123A	
Safe-Gard grille de protection latérale (Instructions de montage et d'utilisation Système Safe-Gard, n° doc. B05001)	4010, 4011, 4012	

Normes:

Le produit repose sur les conditions cadres de la norme EN 13374, classe A.

Exigences de protection latérale:

Les exigences en matière de protection latérale selon l'ordonnance sur les travaux de construction (OTConst) et EN 13374 doivent être respectées.

Important:

- La protection latérale est destinée uniquement à la protection individuelle. Il est interdit d'y déposer des charges. Il est interdit d'escalader le garde-corps de protection latérale.

S'assurer que la goupille du montant s'encliquète dans le trou de blocage de la plaque de fond Safe-Gard de façon à ce que le montant ne puisse pas être retiré involontairement.



Protection latérale avec Safe-Gard

Important :

- Utiliser le montant de barrière Safe-Gard, art. 4020 (Instructions de montage et d'utilisation, n° doc. B05005).
- Les Instructions de montage et d'utilisation du système Safe-Gard (Instructions de montage et d'utilisation n° doc. B05001) doivent être respectées. .

Protection latérale classique

Important :

- Utiliser le montant de barrière, art. 1121 (Instructions de montage et d'utilisation, n° doc. B05005).

Mise hors service / Élimination:

Les produits MBT sont fabriqués dans une large mesure à partir de matériaux recyclables. Une revalorisation suppose une séparation appropriée des matières. Pour toute question, veuillez contacter Mägert G&C Bautechnik AG.

Responsabilité:

Mägert G&C Bautechnik AG décline toute responsabilité en cas de dommages résultant du non-respect des présentes Instructions de montage et d'utilisation.